



# INFO NÉGO

Ville de Montréal #6  
SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTRÉAL (SCFP) • SFMM429.QC.CA

## **Renouvellement de la convention collective**

# **Le point sur les négociations à la Ville de Montréal**

### **Historique**

À la suite de l'échéance de notre convention collective le 31 décembre 2018, de nombreuses actions ont été posées en vue de son renouvellement.

Notre cahier de demandes syndicales, élaboré à la suite d'une large consultation en ligne des membres du Syndicat, a été adopté à 97 % par les membres présents à l'assemblée générale du 11 décembre 2018.

### **Les actions réalisées à ce jour**

Sans tarder, nous avons avisé l'Employeur de notre intention d'enclencher les négociations dans les plus brefs délais.

La première rencontre a eu lieu le 25 avril 2019, et c'est durant celle-ci que nous avons convenu avec la partie patronale d'échanger nos cahiers de demandes et d'établir un calendrier de négociation qui s'étendait jusqu'en décembre dernier.

### **De nombreuses rencontres**

Une quinzaine de rencontres ont eu lieu depuis le dépôt du projet de négociation de la convention collective. Les négociations reprendront en septembre prochain. Nous étions prêts et nous le sommes toujours.

### **COVID-19 : un impact majeur**

Malheureusement, le confinement de la mi-mars a pris tout le monde par surprise et nous n'avons eu aucune rencontre depuis concernant les négociations de la convention collective. Par contre, nous avons dû nous entendre avec l'Employeur sur différentes ententes, dont celle du 70h/2, celle du prêt des ressources humaines et celle au SPVM. Aussi, nous avons négocié tous les cas reliés au télétravail. Enfin, beaucoup de cas de santé et sécurité du travail ont fait l'objet de discussions avec l'Employeur.

### **Processus de négociation**

En relations de travail, la pratique courante veut que, durant des négociations, les parties soient tenues à la confidentialité en ce qui concerne le contenu de leurs discussions. Nous ne ferons pas exception à cette règle.

Il s'agit d'une volonté commune de veiller à ce que l'ensemble se poursuive dans une atmosphère propice à la conclusion d'une entente que nous souhaitons cette année.

Bon été et prenez soin de vous !

– *Votre Comité de négociation*